

Infos Village

" Ce qui est passé a fui ; ce que tu espères est absent ; mais le présent est à toi. "

LES TITRES

- Page 1 VOEUX 2009...
Voeux aux administrés
Récompenses des maisons fleuries
Médaille d'or de la famille
- Page 2 FLASH INFO...
La numérotation des maisons
Dates à retenir 1er semestre
Info fête communale
Recensement 2009
Ticket de cantine
Canal Seine Nord Europe
- Page 3 L'ASSOCIATIF...
Le loto des chasseurs
Détente et loisirs pour tous
Théâtre des anciens combattants
- Page 4 EN BREF ...
Quand social et communal ...
État civil
Églises un pluriel pas facile

Vœux, récompenses et hommages !



Le conseil municipal

resserrer les liens d'union et de fraternité qui pourront adoucir les difficultés et apporter un peu de réconfort à tous ceux qui sont confrontés aux dures réalités du quotidien. »

Comme chaque année les prix du concours des maisons fleuries ont été remis aux lauréats. Félicitations aussi à toutes les personnes qui sont de plus en plus nombreuses à fleurir. Cette année les récompensés sont : Monsieur **Yvon Lerat** pour un 1er prix cantonal.

Madame **Edith Lesage**, Monsieur **André Venet** et Monsieur **Lucien Debacker** pour un 1er prix communal.

Madame **Jocelyne Pruvost** et Monsieur **Christian Richard** pour un prix d'encouragement.



Récompense des maisons fleuries



Une médaille d'or de la famille

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'en clôture de cérémonie, j'ai eu le plaisir de remettre la médaille d'or de la famille à Madame Christiane Lamur : « *Si honneur, médaille et diplôme sont marquants et font plaisir, je sais que la plus belle des récompenses vous est depuis bien longtemps acquise, celle de la reconnaissance que vous témoignent tous vos enfants et petits-enfants, et aussi, surtout, l'immense bonheur qu'ils vous ont procuré pendant toutes ces années. Leur présence est pour vous un signe, un message d'affection, d'amour, et une marque de profond respect pour la mémoire de votre mari. Qu'ils gardent toujours dans leur cœur le souvenir de cet instant qui les réunit aujourd'hui autour de vous, je leur adresse mes chaleureux remerciements.* » C'est sous les applaudissements que Dominique Camus a remis cette médaille d'or bien méritée à Madame Lamur.

La numérotation des maisons

Les numéros de beaucoup de maisons sont effacés, ceux-ci avaient été offerts et parfois installés il y a une vingtaine d'années par la commune afin de mettre en place la première numérotation. Aujourd'hui c'est au propriétaire de remplacer cette signalétique bien utile. Si vous voulez que les facteurs remplaçants vous distribuent le courrier sans erreurs, que les médecins et services d'urgences trouvent votre domicile sans perdre de temps, il est impératif que votre numéro de maison soit bien visible. Il serait bien aussi de le faire figurer sur votre boîte aux lettres.

1er semestre dates à retenir !

Les 2-3-4 mai Ball Trap de l'Etriman's Club

Le 16 mai chorale Sud Artois

Le 21 mai repas des aînés

Vous trouverez le détail dans le journal des pages festives de la communauté de communes

Fête communale

samedi soir repas dansant sur réservation, tarifs et autres renseignements vous seront communiqués

Venez nombreux !

Recensement 2009

Le recensement de ce début d'année s'est effectué dans de bonnes conditions. Merci à Mme Bérard qui s'est fort bien acquittée de cette tâche, pas des plus faciles dans le temps imparti. L'accueil a été en général excellent, de même que les résultats qui sont en nette progression et montrent une courbe ascendante depuis le début de ce XXI^{ème} siècle.

En 1999 le village comptait 399 habitants, en 2001 nous étions 434 et au 15 février de cette année 500. Avec le nouveau mode de recensement permanent, étant les premiers de ce nouveau cycle, ces chiffres ne seront pris en compte qu'en 2011-2012.

Ticket de cantine plus cher

Malheureusement le ticket de cantine va fortement augmenter à la rentrée prochaine avec les nouvelles prérogatives du Conseil Général, qui consistent à supprimer l'aide aux cantines pour la redistribuer aux familles suivant les conditions de ressources requises. Je ne pense pas que les familles aidées soient gagnantes, par contre il est fort probable que ce mode ait des répercussions sur la fréquentation de la cantine. Dans l'attente de voir comment réagiront les parents d'élèves, les maires des communes concernées, ainsi que la Présidente du SIVOS ont décidé de "geler" le projet de construction de la nouvelle cantine. Les enfants pour l'instant continueront à prendre leurs repas dans la salle des fêtes.

Canal Seine Nord Europe

Nous entrons dans la phase des fouilles archéologiques sur l'emprise du canal dans la traversée de la commune, dans un second temps elle seront effectuées sur l'emprise de la réserve d'eau. Les commissions communales devraient bientôt être réunies pour une première approche sur l'aménagement foncier. Nous avons désormais une vue précise du tracé longtemps gardé secret par VNF. Le futur canal se rapproche fortement de l'actuel à la sortie nord de la commune. Vous serez tenus informés de l'avancé du projet au fur et à mesure des réunions que nous aurons.

Tri, ordures ménagères, encombrants

On vous a récemment distribué une plaquette pour vous aider à trier correctement ce que l'on doit normalement retrouver dans les sacs jaunes. Il est grand temps que ce "geste citoyen" soit pris en compte par tous si nous voulons valoriser nos déchets pour diminuer le coût du ramassage des OM et aussi préserver la nature. Par ailleurs je rappelle que les 2 sites de tri que nous avons sur la commune ne concernent que le verre et le papier-carton, on continue pourtant à y déposer OM et encombrants. D'autre part, lors du passage des éboueurs et de l'enlèvement des encombrants, il arrive que des débris soient renversés sur la chaussée, certaines personnes les ramassent, d'autres moins scrupuleuses les laissent s'éparpiller au gré du vent. Si nous voulons un village propre, chacun doit se sentir concerné par son environnement proche.

La chasse et son loto

C'est le dernier dimanche de février que la société de chasse a organisé son désormais traditionnel loto quine annuel. On aurait pu penser qu'avec l'Enduro du Touquet et le salon agricole, la participation ne serait pas aussi importante que l'an dernier, mais ce ne fut heureusement pas le cas. C'est dans une salle bien remplie que s'est déroulée cette sympathique manifestation. Comme toujours de nombreux lots attendaient les candidats, hasard et chance ont fait des heureux gagnants. Au premier abord on pourrait penser que mettre des pions sur des numéros n'a rien de passionnant, mais il n'en est rien, on se prend vite au jeu sans voir le temps passer. C'est avec l'annonce du dernier lot, que l'on réalise que l'après midi est terminé.

Cette association qui contribue à la sauvegarde de la nature et des traditions mérite que l'on fasse l'effort une fois l'an de participer pour l'aider à fonctionner. Comme il me plaît souvent à le souligner, merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour leur passion.



Attente du coup d'envoi

L'association "détente et loisirs pour tous" vous informe



Le conseiller général en détente aussi

L'association "détente et loisirs pour tous" compte déjà 35 participants. C'est avec plaisir qu'à chacune de nos rencontres nous accueillons de nouveaux adhérents. Venez nombreux, de tous âges pour vous détendre, jouer, lire, discuter, tricoter, broder, vous initier à l'informatique, dans une sympathique ambiance où se tissent les liens et s'estompe la solitude.

L'atelier couture vous propose ses services pour des petits travaux (ourlets etc.), les bénéficiaires iront dans la caisse, les personnes intéressées sont invitées à venir pendant les activités.

Nous organisons un barbecue en clôture de saison le samedi 4 juillet. Le jour de la fête communale une exposition-vente de nos travaux aura lieu pendant le vide grenier sous le porche de l'église Saint Michel.

Personnes à contacter pour tout renseignement

Gérard Gosset : 03 22 86 85 55 Jocelyne Pruvost : 03 22 86 88 96
Janine Raux : 03 22 86 88 96 Anne-Marie Lamur : 03 22 86 82 45
Jeanne-Marie Ducellier : 03 22 86 80 90

Les prochaines dates pour nous rejoindre :

02 et 21 avril - 07 et 19 mai - 04 et 16 juin

Nous serons heureux de vous accueillir

Les cotisations annuelles : une personne 15€-un couple 20€-personnes extérieures 20€-bibliothèque non cotisants 5€

Nous remercions les membres du conseil municipal qui mettent le local à notre disposition. Sans cette aide ces rencontres seraient impossibles. La liste des livres de la bibliothèque est disponible à la salle et en mairie.

Ils sont revenus nous faire rire !

Le rajout de chaises et bancs n'a pas suffi à loger tout le monde, il aurait fallu pousser les murs pour satisfaire la demande ce dimanche 15 mars pour la dernière représentation théâtrale de la saison que nous proposait la troupe de la G.A.I.T.E. D'année en année la qualité du spectacle s'intensifie, même notre curé (à l'heure jadis des vêpres) nous a transporté tout naturellement dans le monde du rire. Tous avons apprécié cette séance qui nous a fait oublier l'espace d'un court après midi les tracas du quotidien.

On ne peut que saluer l'heureuse initiative de l'équipe dirigeante des anciens combattants et de son Président M Hubert Carlier, qui chaque année nous font partager un vrai moment de bonheur en compagnie de cette joyeuse troupe Picarde de comédiens amateurs. Rendez-vous est donné pour l'an prochain.



Le spectacle va commencer

Quand social et communal n'ont en commun que la rime !

Il y a une douzaine d'années la commune a investi dans la réhabilitation d'un logement destiné au social qui a coûté environ 40 000 €. Récemment libéré par ses locataires qui n'ont pas respecté le délai de préavis de deux mois mentionné dans le bail, ni l'obligation d'état des lieux avant la remise des clés qui ont été déposées dans ma boîte aux lettres, je me suis alors rapproché des services sociaux qui ne m'ont laissé aucun espoir quand aux recours possibles. La seule compensation qui ne coûtera rien aux locataires indélicats reste la caution versée par la CAF à la signature du bail. Tout cela serait un moindre mal si nous avions récupéré le logement dans un état correct, mais c'est loin d'être le cas. J'ai en effet effectué l'état des lieux sans les locataires avec quelques membres du conseil libres pour l'occasion. " L'atmosphère ambiante " qui régnait, ainsi que l'aspect général étaient des plus surprenants. Le droit de visite pour contrôle m'était refusé par les locataires depuis plusieurs années, et pour cause ! Là encore les services sociaux ne sont jamais arrivés à m'obtenir ce droit malgré de nombreuses démarches. Certains cas sociaux seraient-ils devenus intouchables et incontrôlables ?

Le montant des aides attribuées à l'époque pour que ce logement soit réhabilité pour du social, ne serait aujourd'hui pas suffisant pour effectuer les réparations nécessaires. De plus il reste encore trois annuités (environ 7500€) à rembourser pour arriver au terme de l'emprunt effectué en 1999 pour ce logement.

Pour l'occupation des logements communaux, Il avait été donné une certaine priorité depuis des années aux familles du village, ce qui est somme toute assez logique, mais force est de constater que certaines ont posé des problèmes de tous ordres : manque de propreté, dégradations, impayés sans hélas aucun recours par manque de solvabilité, tapage nocturne, etc.

Aujourd'hui on est en droit de reconsidérer à juste titre le mode prioritaire qui avait jusqu'alors cours dans l'accession à ces logements.

RAPPEL

L'agence Postale Communale

est ouverte au public

du lundi au vendredi

de 9h à 11 h 45

Le secrétariat de mairie

du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h

le vendredi après midi

de 14 h à 17 h

La permanence du Maire est le

vendredi de 14 h à 17 h

ou sur RDV

Églises, un pluriel pas facile . . .

Il y a une bonne trentaine d'années, j'étais jeune conseiller et je me souviens que les "anciens" autour de la table du conseil évoquaient déjà le problème du coût de l'entretien de 2 églises, tout en laissant le soin aux générations futures de le régler. Il y a une dizaine d'années, mon prédécesseur avait fait chiffrer les travaux à réaliser en priorité, qui s'élevaient à 150 000 € pour la plus "nécessiteuse". Au cours de mon 1er mandat de maire, conscient et inquiet du problème, j'avais évoqué la possibilité de décider de n'en garder qu'une, la majorité du conseil en place n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. En ce début

ÉTAT CIVIL

Une pensée pour :

Jeanne GODART

Ginette RAPPASSE

Lucienne BAGATHA

qui nous ont quitté les :

21 décembre 2008

et

2 et 23 janvier 2009

Toutes nos sincères condoléances
aux familles

Longue et heureuse vie à :

Isaura DELPIERRE

Kathleen et Bryan BENS

nés les 10 et 20 mars

2009

Félicitations aux heureux
parents



de nouvelle mandature, j'ai remis la question à l'ordre du jour : 4 voix pour décider du choix d'une seule et 7 contre cette décision. Aujourd'hui nous ne disposons plus du même temps que nos prédécesseurs, un jour il faudra traiter le sujet dans l'urgence, sans peut être la possibilité du choix, ce jour là on devra se souvenir que la question avait été posée en temps utile. De longue date, le mot clocher est assimilé au symbole de rassemblement, mais écrit au pluriel, il peut parfois prendre une toute autre signification.